

L'hon. M. ELLIOTT: C'est la somme demandée.

(Le crédit est adopté.)

Régina.—Tracteur pour le service des postes, \$1,350.

M. LUCAS: Est-ce un tracteur ordinaire?

L'hon. M. ELLIOTT: Un tracteur ordinaire demandé par le ministère et dont le prix est de \$1,350. C'est le tracteur que nous employons partout.

M. FRASER: Où est-il fabriqué?

L'hon. M. ELLIOTT: Je l'ignore, mais c'est le tracteur employé par les chemins de fer, pour le même usage.

M. SPENCER: Pourquoi ce tracteur est-il mis au compte de ce ministère? Pourquoi n'est-il pas acheté par l'administration postale?

L'hon. M. ELLIOTT: C'est l'administration postale qui en fait la demande et nous devons en faire les frais, tout comme nous supportons les frais de construction des bureaux de poste.

M. SPENCER: C'est ce ministère qui pourvoit aux fournitures?

L'hon. M. ELLIOTT: Oui. Le ministre des Postes fait la requête, et nous avons une telle confiance en lui que nous lui donnons satisfaction autant que possible.

M. FRASER: C'est pourquoi l'administration postale accuse un surplus d'année en année; il n'achète pas ses propres fournitures.

L'hon. M. VENIOT: Je le regrette, mais il n'y a pas de surplus.

(Le crédit est adopté.)

Régina.—Salle d'armes, \$33,500.

M. GARDINER: Le ministre veut-il donner des explications?

L'hon. M. ELLIOTT: Ce crédit permettra de faire le premier versement sur l'achat d'un bâtiment destiné à servir de salle d'armes dans la ville de Régina. Dans le but de nous procurer une salle d'armes convenable, on se propose de faire ériger un bâtiment par entreprise privée, par un organisme constitué en corporation sous le nom de l'Association de la salle d'armes de Régina. La ville de Régina est prête à donner un emplacement valant \$40,000, situé à l'angle nord-est du terrain de l'exposition. L'association se propose de prélever les fonds nécessaires à la construction d'une salle d'armes dont le coût sera d'environ \$400,000. On se propose de vendre le bâtiment au gouvernement fédéral à raison d'un versement annuel de \$33,500, payable pendant vingt ans. A la fin de cette période, le bâtiment deviendra la propriété de l'Etat.

[M. Fraser.]

L'hon. M. DUNNING: Je pourrais peut-être ajouter que, bien que le ministre ait employé l'expression "entreprise privée", l'association que l'on est à former ne touchera pas de profit; elle se compose des officiers des diverses unités de la ville. Il ne sera pas encaissé de profit par personne. La ville elle-même fournit le terrain et l'association ne sera qu'un trust organisé pour permettre l'amortissement du coût en vingt ans.

M. LUCAS: Quel doit être le prix global?

L'hon. M. ELLIOTT: \$400,000.

M. GARDINER: Le ministre peut-il nous dire combien d'unités feront usage de ce bâtiment?

L'hon. M. ELLIOTT: Je ne crois avoir le nombre d'unités; je crains que mon honorable ami n'ait à s'adresser au ministère de la Défense nationale pour obtenir ce renseignement. Les officiers nous informent qu'il est impossible aux unités intéressées de faire un travail efficace dans leurs quartiers actuels; la construction d'une salle d'armes est le seul moyen de remédier à l'état de choses existant. A leur avis également, on pourrait cesser de payer loyer, ce serait une compensation pour les frais que la réalisation de ce projet entraînerait. Sur ce point, les sous-ministres de la Défense nationale et des Travaux publics étaient d'accord. D'après eux, accepter ces propositions assurerait un meilleur service, et en même temps la couronne ferait une acquisition avantageuse.

M. GARDINER: A combien s'élève le loyer actuel?

L'hon. M. DUNNING: De mémoire, je crois qu'il représente une somme de \$13,000 par année.

L'hon. M. ELLIOTT: Et l'installation est tout à fait insuffisante.

M. FANSHER (Last-Mountain): L'édifice de Régina est-il plus vaste que celui de Mosse Jaw ou qu'est-ce qu'il est comparative-ment?

L'hon. M. ELLIOTT: Je ne saurais le dire, car je ne connais pas les dimensions de celui de Moose Jaw. Si je ne me trompe, il a à peu près celles de la salle d'armes d'Edmonton, édifice que mon honorable ami connaît peut-être.

(Le crédit est adopté.)

Rosthern: édifice public, \$28,000.

M. LUCAS: Le ministre voudrait-il nous expliquer ce crédit?

L'hon. M. ELLIOTT: On en a besoin pour faire l'achat d'un emplacement et pour ériger